és - Force probante des livres

gés — Forçe probante des livres — Représentation, communication. — Sanction
de l'obligation de représenter les livres.

Titre IV — De la séparation de biens
endreit évit et en droit commercial.

Titre VI. — Du gage et des commissionnaires — Gage, définition. — Distinction
du gage commercial et du gage civil. —
Ettes principaux — Règles à observer pour
l'acquisition du privilége. — Réalisation
du gage. — Droits et obligations du créancier gagiste et du débiteur.

Commission, caractère, formation et
preuve de ce contrat — Obligations et
droits du commissionnaire et du commettant envers les tiers. — Obligations du
commettant envers le commissionnaire.

Prévilège du commissionnaire, son carac-

Privilège du commissionnaire, son caracège du commissionneile, créances conditions de son existence, créances il dont il assure le paiemeut, sur quoi il s'exerce. — Sureiés du commissionnaire-

Des différentes manières dont le contrat

de commission finit.

Titre VII — Des achats et ventes.

Tel est à peu près le programme du cours de droit commercial pour l'année

M. Hindré s'arrêtera probablement au m. Hindre sarrette probables impor-taires de la lettre de change, du billet à ordre et de la prescription sur lesquelles il donnera des notions approfondies au commencement de l'année prochaine.

Depuis le 10 janvier, un service d'om-nibus fonctionne de Roubaix à Lille et

Une voiture part de l'Hotel du Nord, rue de l'Embranchement, 2 2 h. 1/2. Elle re-part de Lille le soir à 8 h. 1/2.

part de Lille le soir à 8 h. 1/2.

Les dimanches et jour fériés, la voiture partira de Lille à 9 h. 1/2.

L'administration se charge aussi des commissions et recouvrements.

Les bureaux sont situés à Lille chez M. Kainsbille, au Sergent de Poitou, rue de Bouhaix.

Les dernières nouvelles d'Armentières confirment ce que nous avions annoncé; une foute considérable se pressait lundi et mardi dans l'église pour assister aux obséques des victimes de l'effroyable incendie qui a détruit l'établissement industriel de M. Savare Fremeaux.

. Savary Fremeaux. Le déblaiement et l'enlèvement des décombres' sont entièrement terminés. On n'a plus découvert de nouvelles victimes. Le cadavre du troisième ouvrier, le nommé Pierre Ricoult, agé de 50 ans, no à Escaudœuvres, près de Cambréy, pareur depuis un certain temps chez M. Coulombier-Batteur, a été retiré lundi de la Lys

et enterré mardi matin avec les deux autres ouvriers, Constant Cousténoble et Sulpice

et enterré mardi matin avec les deux autres ouvriers, Censtant Coustenoble et Sulpice Cédar, retrouvés sous les décombres.

Leing personnes ont donc péri dans cette déplorable catastrophe.

Les mesures prises par l'administration, par les fabricants et filateurs, et le dévouement de la charité privée, adoucieront autant que possible les conséquences de ce terrible incendie.

On nous affirme, dit le Journat du Peuplis de Lille, que M. Coulomb, vicaire de la paroisse, a reçude M. le préfet du Nord une longue lettre de fel citations pour l'héroique dévouement dont il a fait preuve.

On lit dans le Droit, à la date du 8:

Ce matin, quand le train de quatre heu-Nord est arrivé à lu gare de Paris, on a frouvé dans un wagon de troisième classe un voyageur affaisse sur lui-même. On a pensé d'abord qu'il était endormi; mais lorsqu'on a voulu l'éveiller, on a reconnu qu'il avait cesse de vivre. Il a été établi

qu'il avait cessé de vivre. Il a été établi que la mort était due à une attaque d'apo-plexie foudroyante.

Ce voyageur avait pris le train à Saint-Quentin; il était porteur d'une somme de 6,000 fr. et d'une lettre adressée au sieur Bencelius, marchand de porcs à Contes-sou, Il n'avait sur lui aucun autre papier de nature à révéler son état civil. de nature à révéler son état civil.

A la siute des constestatation, le corps a été provisoirement dépose à la Morgue, et l'on a commencé des recherches pour arriver à connaître l'identité du défunt.

La Gazette de Lausanne rapporte qu'un ferblantier lampiste de cette ville vient d'obtenir de la société vaudoise pour la protection des animaux, une médaille d'argent pour avoir inventé une muselière qui permet au chien d'ouvrir la gueule et de respirer à l'aise.

de respirer à l'aise.

Certes, voilà une invention des plus utiles, et si elle donne en esset des résultats satisfaisants, il serait bien désirable de la veir universellement adoptée; car, ainsi que nous l'avons dit plusieurs fois, l'emploi des muselières aujourd'hui en usage est une des causee les plus fréquen-

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

On apprend, par une correspondance de Chine, que l'ambassadeur de France à Péking a adressé une note énergique au gouvernement chinois pour obtenir réparation d'un crime commis contre la mission française d'un village situé au nord de la capitale. Ce village, habité par des indigènes convertis au culte catholique, a indigenes convertis au culte cathonque, a été brûlé, ct même, ajoute-t-on, l'évêque a

été assassiné. Le gouvernement de Péking a donné des ordres pour qu'une enquête judiciaire ait lieu immédiatement et que les coupables soient rigoureusement pu-

— On vient de placer sur un beau pu-pitre en chêne, sous les vestibules de toutes les mairies de Paris un énorme registre divisé par arrondissement, lequel donue aux personnes interessées l'indi-cations de tous les appartements à louer. Cette heureuse innovation date du 1er janvier courant.

— Il n'est bruit dans les salons de Mar-seille que d'un scandale déplorable dont le cercle du Jockey Club de Marseille vient d'être le théâtre. Un jeune homme arrivé récemment de Paris, M. B..., qui jouait très gros jeu aux Phocéens et au Jockey. aurant été surpris trichant au lansquenet - Il n'est bruit dans les salons de Marou au baccaral; et aurait été invité à quitter immédiatement le cercle. Il est parti pour

- La place du Havre vient d'être affec-La place du navre vient u erre aucci-tée par un nouveau sinistre, d'autant plus déplorable, dit le Journal du Havre, qu'il doit être attribué à une fatalité sans exemple peut-être dans les annales de la navigation. Deux jolis steamers à hélice, l'Antilope, capitaine Chéron, et la Panthère, capitaine Reculard, desservent régulière-ment le ligne du Havre à Avrets, et c'est capitaine Reculard, desservent régulièrement la ligne du Havre à Anvers, et c'est à une désastreuse collision entre ces deux navires qu'est dû le fatal événement. L'Antilopa, partie d'Anvers pour le Havre, s'est abordée, en sortant des bouches de l'Escaut, avec la Panthère, partie du Havre pour Anvers, et arrivant à destination. Immédiatement après le choc, qui dut être terrible, à en juger par les résultats, la Panthère a apiqué et a coulé par seize brasses de fond. L'Antilopa, presque aussi maltraitée, et coulant bas d'eau, a pu cependant se maintenir à flot assez longtemps pour aller s'échouer en lieu de sûreté. On pense qu'elle pourra être renflouée et remonter à Anvers, où ses avaries seront promptement réparées. L'équipage seront promptement réparées. L'équipage de la Panthère à pu heureusement être recueilli tout entier par l'Antilope; cepen-daut, le second mécanicien du steamer coulé a été dangereusement blessé. A part ce regrettable accident, tout se borne donn à des perles matérielles; mais ces pertes seront considérables.

— Ou s'occupe depuis quelques jourr, dit le Jou nat de Rouen, de la disparition d'une famille de commerçants de Louviers, qui est en ce moment sous le coup de poursuites criminelles. Voici le résumé de cette affaire, qui canse une grande émotion sur les places de Louviers et d'El-

« M. Huvey, ancien marchand de nou-M. Huvey, ancien marchand de nouveautés à Louviers, s'était attiré la confiance publique et était arriver à fonder une maison de commission de draperie qui faisait des affaires considérables sur les places de Louviers et d'Elbeuf.

It àvait de nombreux commis-voyageurs qui circulaient tant en France qu'à l'étranger, et on n'évaluait pas à moins de 150 à 200,000 fr. ses frais généroux.

Mais à son gré la fortune n'arrivant pas encore assez vite, il a trouvé, lui, un mo-

encore assez vite, il a trouvé, lui, un mo-yen plus expéditif d'avancer l'heure de la retrrile. En exécution d'un plan très-compliqué et adroitement réussi, il a fait passer en France aux Elats-Unis, où il croit les avoir mis à l'abri de toute légitime mainmise, les produits de ventes considérables saitessecrètement au-dessous de la valeur des marchandises et au comptant. Du reste, le sieur Huvey a voulu faire, comme on dit, table rase, et, ne voulant pas avoir à faire emplette d'un conventant pas avoir à faire emplette d'un conventant pas avoir à faire emplette d'un conventant pas avoir à con activitée et de la contraction de la nouveau mobilier à son arrivée en Amérque, il a emporté presque sa maison, sans oubher 300 livres de beurre qu'il avait fait saler la veille de son départ par son épicier auquel il a laissé son compte pour solde. Les nombreuses victimes de cette solde. Les nombreuses victimes de cette escroquerie ont porté plainte. On assure que le coffre-fort aurait offert un simple actif de 20 centimes. Le passif, dont le chiffre exact n'a pas encore pu être fixé, est évalué à 1,200,000 ou 1,300,000 fr. «

— Une course d'un caractère émouvant à travers l'Atlantique, et dont New-York est le but, a lieu en ce momeut à la poursuite d'un criminel.

Un employé d'une des maisous de commerce de la Cité de Londres présenta, il y a quelques jours, sous la signature de son honorable pairon, une traite fausse de 800 livs et à la Range de la Cité des The liv. st. à la Banque de la Cité, dans The-rad Needle street, qui pays sans soupçon-ner la fraude. Dès le lendemain. le coupa-ble, dont les mesures étaient bien prises, quittait l'Angleterre sur le Saxonia. aquebots les plus rapides de la ligne de

New-York.
L'absence de l'employé de chez son patron fit découvrir son crime. On chargea Haydon, l'habile agent de police de la Cité, de la poursuite de cette affaire. Haydon fut bientôt sur les traces du coupable; il sut d'une manière certaine qu'il avait pris passage pour New York sur le Saxomia, sous un faux nom et en compagnie d'une dame. Quatre jours après la découd'une dame. Quatre jours après la dé verte du crime, l'agent lui même pr à la poursuite du coupable, et en ce ment les deux navires courent vers leur

même destination. On se rappelle que dans l'allaire Muller. l'assassin de M. Briggs avait fui sur un navire à voile, et que les agents de police envoyés après lui étaient sur un vapeur qui, bien que parli assez longtemps après le bâtiment à voile, arriva avant lui à New York, Ici, les deux navires sont dens vapeurs, er le Saxonia ayant une avance de quelques jours, si le coupable ne s'arrête pas à New York, il sera bien difficile à Haydon de l'atteindre dans l'intérieur des Etats-Unis, mais si, ce qu'on espère, il fait un court séjour à New York pour se re-mettre des fatigues de la traversée, Haydon sera aussitôt sur lui, et comme li existe un traité d'extradition des criminels entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne, le faussaire, que l'on suppose encore nanti des valeurs qu'il a dérobées, sera ramené sans délai en Angleterre.

- On annonce la mort de Mme la com de Millesiori, plus connue sous le Rosina. Quelques journaux annoncèrent, il y a plusieurs années, le mariage morganatique de Victor-Emmanuel avec la comtesse de Millesiori. Cette nouvelle ne

comtesse de Millestori. Cette nouvelle ne sur pas démentie.

La comtesse de Millestori laisse deux ensants; un sils et une sille. Comme leur mère, ils avaient reçu un titre de noblesse.

Personne n'ignorait en Italie l'insuence exercée par la comtesse de Millestori sur l'esprit du Roi. Du reste, on s'accorde à dire qu'elle était très charitable, et souvent conseillait mieux le roi que ne le saisaient les ministres. Elle avait longtemps hésité à venir habité la Toscane; cependant elle s'y était décidée, et on lui preparait une splendide résidence.

Elle est morte à quarante-deux ans, d'une tumeur cancéreuse. C'est pour assis-

Elle est morie à quarante-deux ans, d'une tumeur cancéreuse. C'est pour assister à ses derniers moments, que Victor-Emmanuel, en pleine crise ministérielle, est parti dimanche pour la Mandria. La comtesse était fille d'un tambour-major, ensuite officier dans le corps des gardes du roi,

— L'attention publique est vivement excitée par l'état sanitaire de Londres. Les fiévres malignes sout très communes en ce moment. Elles doivent être très certainement attribuées à l'agglomation de la population pauvre dans des demeures qu'on trouverait à peine convenables pour pour des animaux. Des familles entières n'ont pour habitation qu'nne seule chambre mal aérée.

— Un des plus magnifiques châteaux de l'Angleterie, Crewe Hall, dans le Ches-hire, vient d'être totalement détruit par un incendie. Un grand nombre de lableaux de mattres, qui avaient figuré à l'Exposi-tion de 1862, u'ont pu être sauvés. Ce château, dont la construction, commencée en 1615, fut achevée en 1636, avait été restaure en 1837 par le lord Crawe actuel, avec une depense de 50,000 liv. st.

- Les tailleurs de Madrid viennent de prendre une détermination qui a fait grand bruit sur les rives du Mançanarès. Après mûr examen, il a été resolu que l'on publièrait dans les journaux le nom de tous les débiteurs récalcitrants; la mesure est terrible; plus d'un gandin de la carrera San Genorimo en a perdu l'appé-

Une lettre adressée de Toulon, le 6, au Messager du Midi, raconte l'histoire suivante :

« Au moment où le choléra sévissait à Au moment ou le choiera sevissait a Toulon avec le plus de fureur, un forçat, à l'article de la mort, fit appeler son gar-de-chiourme et lui confia, sous le sceau du secret, que, à la suite d'un vol commis du secret, que, à la suite d'un vol commis à Grenoble, il avait caché une somme de 15,000 fr. dans une carrière abandonnée du département de l'Isère. A la suite de cette confession, le mourant pria le garde d'aller recueillir cette somme, dont il lui accordait une large part, à la seule condition de distribuer qu'elques legs parliculiers dont il flui donnait le détail sur le bout du papier crasseux, au verso duquel se trouvait un plan très détaillé devant servir à retrouver la place taillé devant servir à retrouver la place où gisait le trésor. Le forçat donna des instructions très précises à son légataire improvisé, et lui conseilla de demander improvisé, et lui consella de demander un congé qui pourrait lui permettre de remplir fidélement son mandstana éveil-ler le moindre soupçon. Ils causèrent en-suite longuement; puis, la voix du forçat s'affaiblissant graduellement, il poussa un profond soupir, puis pencha la tête et ne bougea plus. Le gerde-chiourme le croyant cat la livra aux infirmiers qui, dans des bougea plus. Le gerde-chiourme le croyant mort, le livra aux infirmiers, qui, dans des moments aussi critiques, n'ayant pas de temps à perdre, se contentèrent de recouvrir sa face du drap funébre. Quinze mille francs ne se trouvent pas tous les jours dans la poche d'un garde-chiourme. Le nôtre, se voyant maître d'un tel secret, se hâts de remplir la première condition un marche en damandant une permission. du marché en demandant une permission qui lui fut refusée. Irrité de ce refus, il déserta et se mit en route avec la ferme intention d'aller s'emparer du trésor, dut-il faire la route à pied, mais, arrivé à Marseille sans sou ni malle, brisé de fatigue, force lui fut de chercher un complice. Il n'eut pas de peine à enflammer la cupidité de son aubergiste, et, à la suite d'un contrat longnement débattu, les deux associés parlirent avec le dessein de se por-tager le galeau, sans tenir compte des instructions du forçat de funt. Ce ne fut qu'après avoir parcouru tout le départe-ment de l'Isère, qu'ils s'aperçurent qu'ils avaient été victimes d'une mystification. L'aubergiste qui avait fait l'avance de lous les frais, crut devoir se rembourser sur les épaules du garde-chiourme, si bien que les deux associés rentrérent à Marseille en se rossant mutuellement à chaque station. Un facheux incident les attendait à la gare du chemin de fer: le garde-chiourme, dont le signalement avait été lancé dans toutes les directions. fut re vient de passer devant un conseil de guerre maritime. Les débats lui ont appris deux choses qu'il ignorait, savoir : que le forçat n'était pas mort et qu'il n'avait même ja-mais été sérieusement malade, ensuire que, depuis, 1862, ce facétieux condamné

avait mystiflé trois autres dupes qui étaient allées, comme lui, a la recherche de son trésor imaginaire.

- La chasse aux Lions. Une lettre de Catna, adressée à l'Indépendant de Cons-fantine, annonce l'arrivée dans cette ville du célèbre Chassaing qui a rapporté la dépouille d'une superbe lionne tuée par lui, le 18. décembre, dans les montagnes de l'Aures à 40 kilomètres de Batna. Voici le récit de cette chasse :

Depuis huit jours, j'étais en chasse dans l'Aurés et j'avais remarqué des traces de lions dans différents endroits. Ces indications me conduisaient vers le grand pic de Congah. Le 18, à huit heures du matin, je les retrouvais sur le versant nord de cette montagne; mais tantôt je suivais les traces d'un seul lion, tantôt celles de trois. A chaque instant, je m'arrêtais pour écouter et sauter au dessus des buissons qui pouvaient me cacher mes adversaires.
L'etat des lieux et du temps me persuadait que les bêtes ne pouvaient être loin.
J'arrivai dans une petite clairière où les diverses traces se trouvaient réunies et aboutissaient à une grande et épaisse cé pée de chêne vert dont les branches aloraient sous le noids de la paire et forployaient sous le poids de la neige et for-maient comme une toiture. De l'endroit où maient comme une toture. De l'endroit ou j'étais je ne pouvais voir si les traces allaient au delà de ce couvert. Pour m'en assurer, je dus m'écarter sur ma droite... J'avais à peine fait une dizaine de pas dans cette direction, quand j'aperçus mes trois lions accroupis à peu de distance les uns des autres. Parmi eux, une lionne affaicaés suralle-même, mais prête à hondir. uns des autres. Farmi eut, une nonne ar-faissée sur elle-même, mais prête à bondir, m'avait aperçu et ne me quittait pas des yeux. Elle me tenaiten arrêt littéralement, comme le chien tient les perdreaux. Le fusil à l'épaule et le doigt sur la détente, je la fixais moi même du regard et la cou-chais en joue. Elle me présentait le front. mais par un petit mouvement qu'elle fit pour regarder ses compagnons, je découvris tant soit peu son épaule droite et fis feu!... La bête bondit de mon côté en poussant des rugissements épouvantables..

J'attendais qu'elle vint à bout portant pour lui envoyer mon second coup; mais au troisième bond elle ne se releva plus. Elle s'élendit en poussant un long soupir au-quel répondit aussitôt, vers ma gauche, à environ quiuze pas, un autre rugissement, Je vis alors très distinctement un vieux grand lion et un lionceau d'environ deux grand lion et un lionosau d'environ deux ans, qui s'éloignaient avec inquiétude. Je rechargeai au plus vite mon arme, dans la pensée qu'ils me tournaient pour revenir près de la lionne. Il n'en fut rien. M'approchant alors de ma victime, jo reconnus que ma balle avait frappé entre le cou et l'épaule et lui avait traversé le cœur. Il m'a éte impossible d'apporter la bête entière. J'ai dû la dépouiller sur place. Je repars immédiatement à la poursuite du veuf et de l'horphelin que j'essuite du veuf et de l'horphelin que j'esnère hien retrouver

CAISE D'EPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la Séance du 7 janvier 1866.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 janvier.

Le marché a été fuible jusqu'à 2 heures. Plus tard il s'estraffermi et les affaires ont présenté nne certaine animation. Les consolidés Anglais n'ont pas varié, Le Comploir d'Escompte a subi de fortes variations; ouvert à 4010 il est tombé à 975 pour rester à 985. La rente finit à 68,50 après 68,35; l'Italien à 52,60 après 62,25 le Mobilier à 767,50 après 755 et l'Espagnol à 432,50 après 425. — Les chemins français sont à peu près dans les cours d'hier. Parmi les chemins étrangers, les Autrichiens restent à 412,50; les Lombards à 427.50; les Romains à 462,50, le Saragosse à 217,50; les Romains à 462,50, le Saragosse à 217,50; les Romains à 462,50, le Saragosse à 217,50; de Nord d'Espagne à 177 50 et les Portugais à 195. Les Transatlantiques sont à 532,50 et les Rivoli à 522,50. Le marché a été feible jusqu'à 2 heu-

Cours moyen du comptant: 3 0/0 68.37 124 1/2,010 97 62 12. Panque de France 3,630. Crédit Foncier 1,320

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture le 10 3 % ancien 68,37 1/2 4 1/2 % 97,62 1/2

## COMMERCE

Havre, 9 janvier. — Cotons. Le marché a ouvert très froid aujourd'hui et c'est à peine si, à midi, ou notait une vinglaine de balles, avec tendance faible. On est resté presque aussi calme, cette après-midi, et en somme, nous ne notons pas au-délà de 252 b. à quatre heures. Laines. — Les provenance de la Plata ont eu le placement d'une soixantains de

ont eu le placement d'une soixantains de balles en suint, de 1 fr. 75 à 2 fr. 40.

— 10 janvier. — Cotons. — Il y a du se faire quelques centaines de balles hier soir, avec faiblesse dans les cours, soit du Madras à 190 fr., des Louisaine à 235 fr., peur low middling à middling.

Aujourd'hin, le marché, reste très froid. On ne fait que quelques lotins pour les besoins immédiats, avec baisse de 5 à 10 fr.: Amérique faciles 250 fr. pour parille bas Louisiane. — A livrer, on a laissé de bas Louisiane. - A livrer, on a laissé

48 balles Texas à 240 fr. pour strict mid-ling, et l'on n'était acheteur qu'à 187 fr. 50, ce matin, pour Madras mars. Toutefois, ce soir, le marché paraît reprendré un peu plus de 10n. Nous ne notons pas au-delà de 252 b.; de ventes à quatre heures. Marseille, 9 janvier. — Laises Trébi-zonde, 110. — Cotons: Jumel courant mois, 285; mars, 280; Pyrée, 225; Sou-boujeac, 215. — Soie filature Broasse, 112.

Marseille, 40 janvier. — Cotons calmes, scheteurs froids; comptant en nouvelle baisse. — Soies fliature Sxrie, 409.
Liverpool, 8 janvier. — Ventes 7,000 b.; marché faible et irréculier, avec 1/2 b. de baisse.
A Manchester, marché très calme; affaires limitées et prix nominaux.
New-York. 30 décembre. — Coton, 52 c. le middling. — Or, 145.
Alexandrie, 3 janvier. (Dépêche de MM. Valensin Thurburn et C\*.) — Coton, marché calme; arrivages considérables; fair machiné, 41; good fair dito, 42, good, 44.

marche caime; arrivages consideranies; fair machiné, 41; good fair dito, 42; good, 44.

Breslau, 5 janvier. — Laines. — Déjà dans les premiers jours de la nouvelle années les acheieurs ordinaires de laines sont venus visiter notre marché pour faire des achais dans les qualités moyennes fines à poigner et à drap. Toutefois, par suite du stock actuellement très réduit et des prix très élevés de ces sortes, les transactions n'ont pu prendre besucont d'extension; le total des ventes ne comporte qu'environ 800 qx. La majeure partie de cette quantité se compose de laines lavées dos de Russie et de laines à peigner Hongrie, de 62 à 70 rth., ainsi que des laines en suint et peignons moyens fins de Silésie, de 55 à 65 rth.; les premières sortes ont été achetées par des fabricants indigènes et des peigneurs de Saxe, et les secondes ont eu preneurs pour les pays du

Rhin. Les laines d'agneaux de Silesie sont très richerchées, mais difficiles à obtenir. Bradfort, 4 janvier. — Laines. — La hausse dans le taux de la banque a produit une influence facheusé sur notre marché d'aujourd'hui. Depuis une quin-zaine de jours les affaires se ranimaient un peu, on commençait à espèrer, nous voilà revenus encore presque dans le calme. Les prix se maintiennent toujours dans le même état. Les transactions ont un ca

me. Les prix se maintiennent toujours dans le même état. Les transactions ont un caractère excessivement limité.

Tissüs. — Les demandes viennent en assèz grande quantité, principalement daus les stocks. Les prix se tiennent dans une grande fermeté.

SOIES. — Le Moniteur des soies publie un tableau des prix des soies sur la place de Lyon au 1º janvier 1865. et au 1º 1866, duquel il résulte que vingt-cinq articles ont atteint ou dépasse une hausse de 20 0/0 pendant l'année qui vient de s'écouler; ce sout:

Les organsins de France, filature et ouvraison premier ordre, 20/28; filature du Levent 20/20; filatures classiques d'Itafié ét de Piémont 20/24; ouvraisons, 20/24 et 24/38; de Piémont, lirage et ouvraison, 24/25; d'Italie cousants 20/24; de Chine, ouvraisons françaises, deuxième ordre; du Japon 22/26 et 26/30.

Les trames de France, filature et ouvraison, premier ordre, 20/28; d'Italie, classiques, 20/24; d'Italie, courantes, 24/28; de Bengales, ouvraisons françaises, 24/28; de Chine, premier ordre; du Japon ouvraisons françaises, 30 35.

de Bengales, ouvraisons françaises, 24/28: de Chine, premier ordre; du Japon ouvraisons françaises. 30 35.

Les grèges, filatures deuxième ordre, 10/12; de Brousse, courantes, 10/12; de Bengale, filatures à l'européenne, 12/14 et 14/16; du Japon, deuxième et troisième ordres.
Quatorze autres articles sont reslès en dessons de cette proportion, ce sont:
Les organsins de France, filature et ouvraison, deuxième et troisième ordres, 20/28; de Brousse, 20/24; Piémont, courants, 24/28; d'Italie, classiques, 20/24; de Bengale; de Chine, premier ordre.

Les trames de France, filature et ouvraison, deuxième de France, filature et ouvraison.

Les trames de France, filature et ou-vraison, deuxième ordre, 20,28; Bengale, ouvraisons françaises, 20,32; de Chine, ouvraisons françaises, deuxième ordre et torr; comptés; les Japon, 26,30. Enfin, les grèges de Brousse, courantes, 10,12.

L'exportation des soieries unies s'est maintenue à peu près au même chiffre; mais la production a diminué de 13 mil-

On annonce pour la fin de janvier une grande enchère dans les magasins généraux de Marseille, de 400,000 cartons de graines de vers à soje do Japon, offrant aux sériculteurs toutes les garanties désirables, puisqu'ils seront estampillés par le chargé d'affaires de France à Jeddo, qui a présidé à cet envoi, comme à tous ceux du reste qui pous vienneul par cette. ceux, du reste, qui nous viennent par cette

## Publications légales Dissolution de Société.

La société qui existait entre M. Joseph Dazin, d'ane part, et un [commanditaire dénommé en l'acte d'autre part, est dissoule sous la raison sociale JOSEPH DAZIN et COMPAGNIE est dissoule;

M. Richard Deuhaene, employé de commerce à Ronbaix, est chargé de la liquidation.

Formation de Société.

Une société en nom collectif pour la fa-brication et la vente des tissus en tous genres a été formée entre M. Victor Jour-dain-Defontaine, père, négociant, demeu-rant et domicilié à Tourcoing et M. Eu-gène Jourdain, fils, sans profession, de-meurant aussi à Tourcoing et y domicilié. La raison de commerce et la signature sociale sont JOURDAIN-DEFONTAINE.